

### FORMATION CONTINUE



#### DÉCRET TERTIAIRE COMMENT TRANSFORMER CETTE OBLIGATION EN OPPORTUNITÉ ?

A partir de 1400€ nets de taxes.

100% présentiel

**Public visé :** Toute personne ayant en charge l'exploitation de bâtiments tertiaires (+ de 1000 m<sup>2</sup>) des secteurs public et privé  
Gestionnaires immobiliers  
Maîtres d'ouvrage public et privé

**Prérequis :** Les participants sont encouragés à lister quelques bâtiments assujettis avec leurs données disponibles pour échanger sur des cas concrets à partir d'une grille d'identification

**Accessibilité aux personnes handicapées**  
Contactez-nous pour une étude de vos besoins.

98%

DE TAUX DE  
SATISFACTION

60

ANNÉES D'EXISTENCE  
ET D'EXPÉRIENCE

450

FORMATIONS  
DISPONIBLES

#### Objectifs

Comprendre le contexte énergétique et environnemental qui a induit l'application du décret  
Appréhender le cadre réglementaire posé par le Décret Tertiaire (obligations, modulations et sanctions)  
Définir les enjeux du Décret Tertiaire pour s'approprier de nouvelles stratégies en termes de performances énergétiques  
Connaître les obligations d'actions de réduction des consommations d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire (+ de 1000 m<sup>2</sup>)  
Comprendre les objectifs de réduction de consommation d'énergie

#### Les + de la formation





## DÉCRET TERTIAIRE COMMENT TRANSFORMER CETTE OBLIGATION EN OPPORTUNITÉ ?

### Contenu de la formation

#### Comprendre le contexte réglementaire du Décret Tertiaire

- Le rappel des principales réglementations thermiques dans l'existant en tertiaire :
- Du Grenelle de l'Environnement au Décret Tertiaire.
- Le focus sur le décret tertiaire : le périmètre, les obligations et les sanctions :
- Qui est concerné ?
- Quel patrimoine est concerné ?
- Quelles sont les obligations et à quelles échéances ?

#### Répondre aux exigences du Décret Tertiaire

- La chronologie de mise en œuvre entre 2021 et 2050 ?
- Les éléments à prendre en compte pour bâtir sa stratégie de mise en conformité.
- Le dossier technique et la modulation des objectifs prévus par le texte réglementaire.
- La différence entre l'objectif de réduction des consommations (exigence en valeur relative) et l'objectif de consommation cible (exigence en valeur absolue).
- Comment définir et justifier sa consommation de référence ?
- Les possibilités de modulation des objectifs, en fonction :
- De contraintes techniques, architecturales ou patrimoniales.
- D'un changement de l'activité exercée dans les bâtiments ou du volume de cette activité.
- De coûts manifestement disproportionnés des actions par rapport aux avantages attendus en termes de consommation d'énergie finale.
- Les dispositions qui permettent de déduire de la consommation d'énergie :
- La chaleur fatale autoconsommée par les bâtiments.
- L'énergie liée à la recharge des véhicules électriques et hybrides rechargeables.





## DÉCRET TERTIAIRE COMMENT TRANSFORMER CETTE OBLIGATION EN OPPORTUNITÉ ?

### Contenu de la formation

#### Découvrir les étapes clé pour réussir sa déclaration sur la plateforme OPERAT.

(Observatoire de la Performance Energétique, de la Rénovation et des Actions du Tertiaire)

- Quid de l'obligation au 30 septembre 2022 d'enregistrer ses données de consommation énergétique sur la plateforme.
- Quelques conseils pour réussir votre première déclaration sur la plateforme.
- Le planning de mise en œuvre de la plateforme.
- La collecte des informations liées à votre patrimoine immobilier.
- La déclaration du patrimoine et des données de consommation énergétique.

#### Définir les leviers de réduction de la consommation énergétique

- L'identification et le classement des actions d'Amélioration de la Performance Energétique.
- Les trois leviers principaux de l'Amélioration de la Performance Energétique (APE) :
- L'implication des occupants dans la réduction des consommations énergétiques.
- L'optimisation de l'exploitation des bâtiments.
- La rénovation des bâtiments.





## DÉCRET TERTIAIRE COMMENT TRANSFORMER CETTE OBLIGATION EN OPPORTUNITÉ ?

### Modalités, méthodes et outils pédagogiques

Formation respectant une progression pédagogique et agissant sur les trois niveaux d'apprentissage ; Savoir, savoir-faire et motivation  
Alternance d'apports théoriques, de démonstrations et de mise en pratique par de nombreux exercices individuels ou collectifs  
Démonstration de la plateforme OPERAT  
Etudes de cas pratiques adaptés au contexte de l'entreprise  
Support de cours « Développement durable en entreprise » remis aux participants au format numérique

### Modalités d'évaluation

Evaluation formative tout au long de la formation (quiz, exercice pratique, étude de cas, ...).  
Evaluation des acquis en fin de formation (Grille d'évaluation / Test de contrôle des connaissances).  
Questionnaire de satisfaction de fin de formation

### Modalités de financements

Cap Emploi, Entreprise, Opérateurs de Compétences (OPCO), Particulier, Pôle Emploi

### Intervenants

Une équipe d'intervenants conseil en performance énergétique

### Modalités et délai d'accès

Les participants sont encouragés à lister quelques bâtiments assujettis avec leurs données disponibles pour échanger sur des cas concrets à partir d'une grille d'identification

